

Interférence, linguistique contrastive et sa relation avec l'analyse des fautes

Ali Hassan

Lecteur DAAD à Oran

Je ne donne pas ici dans la présentation de la critique ma propre opinion, seul dans les cas où je le mentionne de façon précise de quelle sorte sont les difficultés dans l'apprentissage des langues étrangères ?

Il existe actuellement deux procédés qui prétendent pouvoir répondre de façon adéquate à cette question : l'analyse contrastive (A.C) et l'analyse des fautes.

Les partisans de l'A.C partent du principe qu'on doit faire remonter les difficultés dans l'apprentissage des langues étrangères essentiellement aux différences existant entre la langue maternelle L1 et langue à apprendre L2.

C'est pourquoi ils pensent que seule une comparaison analytique des deux langues peut conduire à la suppression de ces difficultés. Les partisans de l'analyse des fautes pensent au contraire, que les fautes ne sont pas seulement à attribuer à l'interférence, mais qu'elles peuvent aussi avoir des causes qui ne sont pas linguistiques, que par conséquent, seule une analyse étendue de ces fautes rend possible la constatation de ces difficultés.

Le terme de l'interférence :

Cet état de choses nous oblige à nous occuper, au début de cet exposé, du terme de l'interférence en effet, je viens de constater qu'on dit et écrit souvent : « interférence entre l'arabe et le français et allemand »...

De telles formulations ne sont pas, à mon avis, tout à fait exacte, il serait plus juste de dire « interférence provenant de l'arabe sur le français » ou bien « interférence provenant du français sur l'allemand ».

Pourquoi ? Je réponds à cette question en donnant la définition suivante du terme interférence : « l'interférence est la violation inconsciente d'une norme d'une langue par l'influence des éléments d'une autre langue. Ce processus peut également avoir lieu à l'intérieur d'une seule et même langue quand une norme est inconsciemment violée, par fausse analogie avec une autre norme de la même langue, quand on dit alors, en français : « septante, huitante ».

L'interférence peut avoir lieu dans les conditions suivantes :

1) quand on parle plusieurs langues, dans une ville comme New York ou dans un pays comme la Suisse. La situation en Algérie est, à mon avis encore plus complexe, sur ce plan-là.

Il faut considérer, en ce qui concerne cette première catégorie, que des facteurs individuels, nationaux, sociaux, politiques et culturels conditionnent le degré d'interférence.

2) L'interférence peut avoir lieu dans certaines familles, dans lesquelles le père et la mère parlent avec les enfants deux langues différentes. Ce qui a pour conséquence que les enfants deviennent polyglottes. Il faut souligner ici (comme par ailleurs, pour la première catégorie) que le polyglottisme n'exclut pas l'existence d'une langue dominante.



3) L'interférence a toujours lieu quand on apprend une langue étrangère. Ici l'influence de la langue d'arrivée L2 sur la langue de départ L1 est très minimale et insignifiante, surtout pour nous, professeurs de langues étrangères.

Je définis l'interférence comme une violation de la norme. Cela signifie qu'elle est un phénomène synchrone, et aussi qu'il faut différencier entre l'interférence et le changement de langue. Un changement de la langue est un processus qui dure longtemps et dans lequel la violation du passé devient une norme nouvelle.

Le changement de la langue est alors un phénomène diachrone.

Après avoir défini le terme interférence, nous voulons revenir au problème de la linguistique contrastive et au rapport qui existe entre elle et l'analyse des fautes.

L'appellation « Contrastive »

L'analyse contrastive est appelée, entre, « grammaire contrastive et linguistique contrastive ».

Il existe encore d'autres appellations comme « comparative », « différentielle » et « confrontative ». L'appellation « confrontative » est avant tout conseillée par des linguistes de l'Europe de l'Est (surtout de Prague), tandis que l'appellation « contrastive » est une création de l'école américaine, qui entre temps s'est imposée.

L'appellation « confrontative » serait justifiée, si on compare une certaine langue, disons l'arabe, avec une autre, par exemple l'allemand, pour saisir encore mieux la langue arabe et ses particularités. Dans ce cas, il ne s'agit donc pas de trouver les différences et les ressemblances entre les deux langues.

L'appellation « contrastive » n'est, d'autre part, pas satisfaisante, parce qu'elle suggère qu'il s'agit d'un contraste, qu'il s'agit donc de trouver davantage des différences que des ressemblances.

On évite aujourd'hui l'appellation « comparative » que je préférerais et qui, à mon avis, serait plus exacte.

Mais on l'évite pour de bonnes raisons : Elle rappelle notamment la « linguistique comparative » du XIX^{ème} siècle, qui était spécialement en vogue en Allemagne. Cette école avait comparé des langues entre elles, pour constater leur origine commune. Nous devons à cette existence des termes comme « aryen ».

Nous lui devons aussi l'apparition fatale de la théorie raciste en Europe tandis que cette école du XIX^{ème} a procédé d'une manière synchrone. Elle compare des langues dans l'état où elles se trouvent au moment de la comparaison, sans s'intéresser à leur développement antérieur. On se demande si la linguistique contrastive est à considérer comme linguistique appliquée, j'essaye de rapporter les divergences d'opinion : 1) l'A.C est une branche de la linguistique appliquée. Il y a une grammaire contrastive appliquée et une grammaire contrastive théorique, un groupe adopte le point de vue suivant : il est vrai que la linguistique contrastive pouvait contribuer à résoudre les problèmes de l'étude des langues étrangères. Ce travail a cependant des implications pour la théorie linguistique qui dépassent ce but de loin. Je voudrais dire moi-même la chose suivante :



Il existe une sociolinguistique théorique et une sociolinguistique appliquée :
Une linguistique mathématique théorique et une linguistique mathématique.
Dans cette mesure, il me semble qu'il est justifié d'avoir une linguistique contrastive théorique et une linguistique contrastive appliquée.
Je pense que des études théoriques étendues sont nécessaires, même quand on pense, dès le début, à utiliser les résultats dans l'enseignement des langues étrangères.
On devait ensuite également discuter sur le comment et le pourquoi de l'emploi de ces résultats dans l'enseignement des langues étrangères.
La linguistique contrastive ne présente pas une théorie spéciale de la grammaire. Une comparaison contrastive de deux langues c'est égal si cette comparaison à un caractère purement théorique ou bien si elle pousse à une utilisation immédiate dans l'enseignement des langues étrangères), doit se reposer sur une théorie bien déterminée, qui empêche que les questions comparatives ne soient posées chaque fois d'une façon différente.
Une telle comparaison doit nous mener à des résultats utiles. Des comparaisons fausses peuvent être établies, dans les cas suivants : quand on ne tient pas compte que ce qu'on trouve dans une langue, à un niveau donné, on ne le trouvera pas nécessairement dans une autre langue au même niveau.
Quand on compare des règles et des modèles des phrases et non leur arrière-plan sémantique. Si on ne fixe pas avant l'analyse, quelle est la terminologie employée pour les deux langues, si on tient compte des particularités de la définition dans les grammaires traditionnelles des langues différentes.
La linguistique contrastive, qui n'est pas elle-même une théorie de langue, doit alors se décider afin de savoir de quelle sorte de terminologie, elle veut se servir : de la terminologie de la théorie générative transformationnelle.
Comme l'écrit Lado, et ceci montre aussi clairement la terminologie de la plus part des études sur la grammaire contrastive, il semble que l'analyse contrastive part actuellement de la théorie générative, transformationnelle, c'est un fait que je ne suis pas capable de comprendre, parce que personne ne sait vraiment comment fonctionne le processus de la transformation de la structure profonde en structure superficielle. Pas même Chomsky, Chomsky émis plusieurs hypothèses à ce sujet, mais il a été obligé de modifier au moins trois fois la définition du terme structure profonde dans une note de son exposé la grammaire générative contrastive. P. Krseszwoki écrit par apport à théorie d'une grammaire générative transformationnelle application.
Pour le moment je ne vois pas encore de quelle façon ces règles opèrent exactement d'autre part, si on considère que, contrairement à la G.G.T, la grammaire structurelle fonctionnelle se heurte aujourd'hui à une forte opposition, il n'est pas facile alors de répondre à la question, à propos d'une théorie des langues, sur laquelle l'A.C. pourrait se baser. C'est là une grande difficulté

Difficultés résultantes d'exigences difficiles à remplir.

L'une de ces exigences concerne la considération des contenus de pensée, aussi bien que les caractéristiques culturelles des langues à comparer -analyse les caractéristiques culturelles et l'influence qu'elles exercent sur l'orateur des langues principales sur la terre, semble être un travail pratiquement impossible à réaliser mais ce travail doit pourtant être entrepris, si d'une part la science sur les études des différences linguistique, veut faire des progrès.

Avant que les structures des différences techniques de langues soient comparées, les conditions objectives correspondantes de parler c'est à dire les architectures de la langue historique concernée, son plan spatial socio-culturel et stylistique doivent composer.

La différenciation entre le système d'une langue et l'usage actuel de cette langue est entre langage et la parole ou bien la compétence et la performance une autre exigence. E. Coseriu qu'on craint ne puisse tenir compte, une comparaison contrastive, des différences sociales et régionales.

La grammaire contrastive appliquée.

Il y a des problèmes dans l'enseignement des langues étrangères, qui peuvent s'expliquer linguistiquement mais y en a d'autres qui sont d'ordre psychologique et social. L'A.C. ne contente pas l'existence et l'importance de ces difficultés non-linguistiques, mais se déclare pourtant compétente exclusivement pour les difficultés linguistiques.

L'A.C. sont les difficultés, qui reposent sur l'interférence ou bien le transfert négatif à partir de la langue maternelle pour lui plus importante que celles, qui se basent sur une fausse formation analogique dans la langue à apprendre.

Pour l'étude de la dernière catégorie, l'A.C. déclare être incompetente.

Le critère pour la comparaison est, dans l'A.C., l'équivalence de traduction il s'agit de définir exactement les phénomènes qui doivent s'opposer les uns aux autres, au cours de la comparaison.

L'A.C. n'est pas une méthode d'apprentissage. Ses résultats doivent être didactisés seulement sur la base d'une méthode d'apprentissage, avant leur emploi dans l'enseignement des langues.

Alors que quelques linguistes sont d'avis, que les résultats de l'A.C., dans l'emploi pour l'enseignement des langues étrangères, peuvent être connus seulement par l'enseignement, il y en a d'autres, qui plaident pour le fait que les différences doivent être signalées à l'élève.

L'A.C. critique sévèrement ces méthodes que l'on appelle directes. Quelques partisans de l'A.C. vont si loin, qu'ils exigent du professeur qu'il se concentre uniquement sur les différences et de considérer les ressemblances comme connues. Selon ces partisans de l'A.C. d'après le principe de l'économie, un programme pour l'enseignement des langues n'a besoin de se concentrer que dans les domaines dans lesquels la langue enseignée (a. à d. La langue à atteindre se distingue de la langue de départ tout ce qui, dans la langue à atteindre, n'est pas caractérisé différemment

disent-ils peut être accepté comme étant équivalent dans la langue de départ et sera compris par les élèves de cette manière.

Par rapport à l'A.C., on peut exprimer les doutes suivants :

1. On rejette la supposition que, plus grandes sont les interférences, plus grandes aussi sont les difficultés. Di Pietro suppose que probablement, aussi bien des différences extrêmement grandes que des ressemblances extrêmement grandes, peuvent présenter un empêchement.
2. Des psychologues, également ceux qui ne sont pas des adeptes de la théorie d'apprentissage behaviouriste, avertissent des inconvénients d'une trop forte prise de conscience des différences entre L1 et L2 dans l'enseignement des langues étrangères.
3. On souligne que, dans l'enseignement des langues étrangères, il ne s'agit pas seulement de reconnaître les différences, mais au contraire. Il s'agit de l'emploi actif de la langue.
4. Par égard pour les nombreuses différences, qui sont sans doute subtiles que l'analyse contrastive ne le suppose tout d'abord on exprime l'idée que se serait, au fond, la même chose, si on tient compte de toutes ces différences ou bien si on ne prend pas la langue maternelle en considération.
5. L'analyse contrastive pourrait conduire par son emploi dans l'enseignement des langues étrangères, à une hiérarchie des difficultés, et par conséquent à accorder une trop grande importance à certaines difficultés, sans consentir à ; toutes les objections, l'A.C. s'oppose à ceux qui la critiquent de la manière suivante :

Certes, on ne peut pas absolument prétendre, qu'une langue est difficile à apprendre, car un enfant japonais apprend aussi vite le japonais qu'un enfant espagnol apprend l'espagnol.

Il reste cependant à prouver que, partant d'une certaine langue L1, une certaine langue L2 est plus difficile à apprendre qu'une autre. Ainsi, les écoliers ont le sentiment, dans un seul et même pays, où la formation des professeurs et les méthodes d'enseignement pour toutes les langues étrangères sont les mêmes, que certaines langues sont faciles, et d'autres difficiles, et cela certes, quand il n'existe ni raisons sociales, ni politiques, qui pourraient motiver davantage l'apprentissage d'une langue, dont on a l'impression qu'elle est facile.

Deuxièmement, il faut prouver que par une même quantité d'explication, l'élève apprend plus vite quelques points d'une certaine L2 que dans d'autres de la même L2. Ceci peut être attribué seulement à la L1 ; quand la motivation et la capacité d'apprentissage et d'enseignement reste constante.

Cela signifie ; nous devons nous demander dans ce cas, si le point de L2 est aussi contenu dans L1 et sous quelle forme. L'analyse des fautes.

L'A.C. appliquée ne considère pas l'analyse des fautes comme alternative, mais, au contraire, comme un complément important ; il y a alors deux variantes de l'A.C.

- Une variante prévoyante et

- Une variante diagnostique (James) mais du fait que toutes les fautes entre L1 et L2 ne sont pas à ramener aux différences entre L1 et L2, une A.C. diagnostique serait seulement une partie d'une analyse étendue des fautes et non l'inverse.

L'A.C. aurait face à l'analyse des fautes, toujours l'avantage qu'elle peut, non seulement diagnostiquer une partie des fautes, mais encore les prévoir mais l'A.C. aurait cet avantage seulement de façon provisoire : à savoir, seulement tant que l'analyse des fautes ne sera pas en mesure de prévoir les fautes.

Mais il est évident qu'une analyse des fautes ne signifie pas uniquement un alignement de statistique une analyse des fautes adéquate communiquera les causes finales des fautes. Ainsi, l'analyse des fautes serait, à un stade ultérieur, en mesure de prévoir les fautes, et même celles qui reposent sur les interférences. Ceci exigerait bien sûr, que l'analyse des fautes se serve de l'A.C. Les objections de ceux qui critiquent l'analyse des fautes seront résumées dans ce qui suit :

1. Pour une analyse étendue des fautes, on exigerait une multitude d'exemples l'analyse de ces exemples représenterait un travail de recherche monumental.
2. Il n'est pas toujours facile de pouvoir considérer une expression comme une faute ou non.
3. Il y a beaucoup d'expressions qui sont exactes par hasard (Corder).

Ainsi beaucoup d'expressions servent se rendre exacte quand par exemple celui qui apprend l'allemand part, en simplifiant, du principe que tous les objectifs attribués ont la terminaison « en ».

4. Il n'est pas adéquat de conduire une analyse des fautes où l'étudiant ne peut pas être interrogé et où il ne peut pas être observé s'il se corrigeait lui-même, et de quelle manière ?

Critique de l'analyse des fautes est ce qu'il n'en pas ainsi : que des fautes puissent être faites en chaque point de la L2 et qu'elles sont faites aussi s'il en est ainsi, que doit faire le professeur ? Doit-il tenir compte particulièrement des domaines, dans lesquels on fait des fautes ? Ceux qui s'occupent de l'analyse des fautes ne devraient-ils pas se demander, ce qu'il adviendra ensuite de leurs résultats ? L'analyse des fautes part du principe que les fautes qui surviennent seraient évitables, qu'elles ne devraient pas être faites.

Cela est-il exact ou bien n'est ce pas plutôt que celui qui apprend, à faire des parce que qu'il lui manque toujours des connaissances ?

Ceci signifie : il a besoin de modèle et de règles, qu'il a ou bien n'a pas appris ou bien encore pas compris ou pas suffisamment exercé.

Dans ce sens, on ne peut pas parler de fautes, qu'on cherche à analyser et dont on cherche les causes. Il est davantage question de ceci : celui qui apprend parle toujours à chaque stade, une langue de passage qui est caractérisée par difficultés et des fautes spécifiques. Les représentants de la théorie dite la théorie l'ignorance, insistent sur le fait que les fautes, sont à ramener à une connaissance insuffisante de la langue à atteindre et sinon à rien d'autre.

